

.../...

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE

## Vendredi 12 octobre 2007



N° 97/2007 : MOTION DE SOUTIEN AUX SALAIRES DE L'ENTREPRISE FLEXTRONICS-SOLECTRON
--

Notre bassin d'emploi connaît aujourd'hui une crise sans précédent. La direction de Flextronics-Solectron, géant de la sous-traitance informatique, électronique et télécoms, vient d'annoncer sa décision de fermer le site de Canéjan, touchant de plein fouet 547 familles de l'agglomération bordelaise, alors que le site pouvait poursuivre économiquement son activité avec 300 à 400 salariés. Cette crise est d'autant plus violente qu'elle touche à la fois les salariés, leurs familles, notre commune mais par effet de ricochet, l'ensemble des collectivités girondines. C'est tout un pan de l'économie régionale qui est maintenant menacé.

L'entreprise Flextronics n'en est pas à sa première fermeture d'usine en France. Depuis le mois de septembre, elle a déjà décidé de fermer deux de ses sites, un à Châteaudun qui compte 510 employés et un second à Laval qui en compte 503.

Cette usine, d'abord propriété d'IBM, puis de Solectron en 1992, est installée à Canéjan depuis 1977 et fait partie de notre patrimoine industriel. Depuis 2001, suite au dégonflement de la « bulle Internet », huit plans de restructuration ont été engagés. Durant toute cette période, la Commune de Canéjan et la Communauté de Communes Cestas Canéjan, en contact régulier avec les dirigeants de l'entreprise Solectron devenue depuis peu, Flextronics-Solectron, se sont mobilisées pour accompagner le repositionnement stratégique de l'entreprise Solectron et préserver l'emploi, en se portant acquéreur, auprès de celle-ci, de 60 hectares. Cette commercialisation, aujourd'hui largement avancée, a permis l'accueil de nouvelles entreprises.

En outre, pour lutter contre le risque de chômage de longue durée, tout un travail de maillage a été mis en place. Ainsi, afin de prévenir ce risque, la Communauté de Communes Cestas-Canéjan et la Ville de Pessac ont installé un PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) qui oeuvre de conserve avec la Mission Locale des Graves pour favoriser le retour à l'emploi. Par ailleurs, des efforts conjugués de la Commune et la Communauté de Communes ont été engagés dans le sens d'une forte diversification de l'économie locale en favorisant l'arrivée de nouvelles entreprises. Les nouvelles zones d'activités communales et communautaires comptent à ce jour une vingtaine de nouvelles entreprises soit des centaines d'emplois.

Néanmoins, les Canéjanais et les élus ne peuvent se résoudre à accepter l'insupportable. Ils souhaitent vivement qu'une solution alternative à la fermeture pure et simple, qui permettrait une reprise au moins partielle de l'activité, soit trouvée. Pour cela, la Commune de Canéjan et l'ensemble des acteurs et des institutions publiques concernés (*les collectivités, les chambres consulaires, les organisations professionnelles, les parlementaires de notre département - de droite comme de gauche - mais également le Préfet et les Ministres de l'Industrie et de l'Economie*) doivent :

- exiger des dirigeants de Flextronics le maintien, localement, d'une partie significative du portefeuille d'activités ainsi que la mise à disposition de moyens de production adaptés ;
- agir auprès des clients locaux de l'entreprise (Schneider, Thalès...) et plaider en faveur d'un maintien de leurs activités en Gironde ;
- mobiliser les plus hautes instances nationales pour que la réindustrialisation de ce site soit rapidement assurée, notamment par l'engagement financier de Flextronics, au-delà de ses strictes obligations légales, à soutenir la création locale de nouveaux emplois et le développement de nouvelles activités ;

- exiger que les salariés, qui seraient licenciés, soient effectivement accompagnés dans une démarche exemplaire de reclassement et faire de Canéjan un laboratoire de la sécurisation des parcours professionnels ;
- soutenir les salariés pour qu'ils obtiennent les meilleures indemnités de licenciement.

**Après en avoir délibéré, en présence de Pierre Ducout, Député honoraire et Président de la Communauté de Communes Cestas Canéjan, et d'Anne-Marie Keiser, Conseillère générale du canton de Gradignan, le Conseil municipal, réuni en session extraordinaire, DECIDE, à l'unanimité, de :**

- S'engager à mobiliser l'ensemble des acteurs et des institutions publiques concernés afin d'étudier toutes les possibilités permettant de sauver le site,
- Soutenir les salariés en lutte et leur réaffirmer toute sa solidarité,
- S'opposer fermement à la fermeture totale de cet établissement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 07.

M. GARRIGOU Bernard	Mme MORA Christiane	Mme PILATRE Esperanza
M. MANO Alain	Mme GRAND Nicole	Mme POUGET Martine
M. GREZILLIER Pierre	Mme TOURON Chantal	M. SAINT-MARC Jean-Francis
Mme BOUTER Patricia	M. LEGRAND Yves	M. GRENOUILLEAU Jean-Louis
M. PROUILHAC Laurent	Mme VOLKMANN Gaëlle	M. FLORES Jean-Marie
Mme GERVAIS Catherine	M. VALLEJO Francis	Mme CHARTREAU Marie-Claude
M. MARTY Etienne	Mme MARCHAIS Noëlle	Mme FAURE Evelyne
Mme FREMOND Anne-Marie	M. LAFON Jean-Paul	Mme SAINT-MARTIN Véronique
Mme HANRAS Corinne	M. TEYTEAU Philippe	M. COMBES Serge
M. VIAUD Claude	Mme TAUZIA Cécile	